



## Prêt relais en cours bientôt 2 ans

Par **calendri**, le **09/02/2009** à **12:32**

Bonjour

Voilà j'ai signé un prêt relais fin août 2007 et aujourd'hui la maison qui est toujours en vente , je me fais des soucis car j'ai toujours pas vendu , après avoir vu la banque , elle me dit que si la maison qui en vente n'ai pas vendu elle vendra les deux maison c'es a dire celle que j'ai acheté et ou je suis maintenant et l'autre un petit prix pour récupérer la valeur du prêt relais et en plus c'est crise , et j'ai baissé le prix plusieurs fois .La question est quoi faire . Merci

Par **farouk**, le **28/02/2009** à **00:52**

dans votre cas vous avez toujours la possibilité de prolonger encore d'une année le delais de votre credit relais ,c'est a negocier avec votre banquier,dans l'etat actuelle des choses il a plus interet a prolonger le delais sinon vous pouvez saisir le tribunal qui peut vous accorder un delais de grace de 24 mois "art 1331" courage il ne faut pas s'affoler.....si vous n'etes pas arrivé a vendre votre bien ce n'est pas la banque qui pourra le faire mieux que vous  
mr kesri